



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3497

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Arnaud Richard, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Arnaud Richard. Monsieur le Premier ministre, la désespérance gronde dans notre pays. Les Français ne vous croient plus, à force de constater que vos promesses ne sont pas tenues et que vos politiques sont inefficaces. Ils ne croient plus en la puissance publique, incapable de contrer ce mal qui ronge notre société : le chômage.

Notre pays compte un million de chômeurs supplémentaires depuis votre arrivée aux responsabilités. Qu'avez-vous fait face à ces drames humains ? Ce ne sont pas la loi relative à la sécurisation de l'emploi et ses limites, le fameux pacte de responsabilité et de solidarité ou la mise en œuvre en 2016 d'un état d'urgence sur l'emploi qui y changeront quoi que ce soit. Quel aveu d'impuissance !

Monsieur le Premier ministre, en la matière, il est temps que vous changiez de méthode. Il est temps que vous prêtiez attention à ce qui a pu fonctionner. Nous l'avons fait avec Jean-Louis Borloo, vous le savez, en réduisant le taux de chômage à moins de 8 % dans notre pays. La méthode, c'est le décloisonnement, le partenariat, l'échange avec l'ensemble des acteurs, tant ceux de l'économie sociale et solidaire que les régions. Il est temps d'arrêter de croire qu'une loi va changer les choses. Ce n'est pas une loi, quelle qu'elle soit, qu'elle soit portée par M. Macron ou par un autre membre du Gouvernement – y compris le Premier ministre, lequel se chargera ainsi de présenter la réforme constitutionnelle faute d'un accord entre les membres de son gouvernement –, qui changera les choses.

Il est temps que vous écoutiez ce qui se passe sur le terrain, monsieur le Premier ministre. Vous l'avez d'ailleurs très bien fait à Montreuil, où vous avez écouté comment les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont capables de ramener nos compatriotes sur le marché du travail. Faites-le donc, et cessez d'essayer de nous imposer un diktat gouvernemental au moyen de lois qui ne changeront rien pour nos compatriotes. Alors que vous êtes aux responsabilités depuis quatre ans, le pays compte 5,4 millions de chômeurs ; c'est un scandale ! Monsieur le Premier ministre, il est temps d'agir ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Mme Myriam El Khomri, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.*
Mesdames, messieurs les députés, monsieur Arnaud Richard, d'où partons-nous ?

M. Christian Jacob. La bonne question est plutôt : où allez-vous ?

Mme Myriam El Khomri, ministre. En 2015, les jeunes chômeurs étaient 25 000 de moins (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains*) ;...

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

Mme Myriam El Khomri, ministre. ...cela montre que les dispositifs mis en œuvre, notamment la garantie jeunes, fonctionnent bien. Je partage en effet une de vos convictions : les mesures doivent être partenariales. La garantie jeunes, en permettant un travail avec les entreprises au plus près des territoires, fonctionne particulièrement bien.

Par ailleurs, en 2015, il y a eu 40 000 créations nettes d'emplois dans notre pays, ce qui est mieux que les années précédentes, au cours desquelles nous avons au contraire enregistré des destructions d'emplois. Cela reste cependant insuffisant au regard de notre croissance démographique et du nombre d'entrées sur le marché du travail tous les ans. Le pacte de responsabilité et de solidarité et le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – le CICE – ont permis aux entreprises de retrouver des marges,...

M. Arnaud Richard. Des marges sur quoi ? C'est un échec !

Mme Myriam El Khomri, ministre. ...d'investir, mais pas suffisamment de créer de l'emploi.

Le plan d'urgence pour l'emploi que nous lançons aujourd'hui a un double objectif. Le premier est de soutenir la création d'emplois, et nous continuerons à cet égard, au travers du pacte de responsabilité et de solidarité, à redonner des marges aux entreprises afin que ces dernières puissent créer de l'emploi.

Le second est de former les demandeurs d'emploi les moins qualifiés, car notre pays compte un nombre important de chômeurs peu ou pas qualifiés. Ce plan sera conçu non pas hors sol, rue de Grenelle, mais à partir d'une mobilisation générale de l'ensemble des acteurs de l'emploi, au premier rang desquels les présidents de région, ainsi que les entreprises d'insertion, afin de développer davantage la préparation opérationnelle à l'emploi, les contrats de professionnalisation, et la création d'entreprises par les demandeurs d'emploi.

M. Yves Nicolin. Baratin !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Vous le voyez : ce plan vise à amplifier les mesures qui ont été prises. Les prévisions de croissance sont meilleures pour 2016 et permettront précisément de créer plus d'emplois. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Richard](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3497

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 janvier 2016](#)